

Partager avec les professionnels et parties prenantes les connaissances relatives à la qualité de l'air intérieur à La Réunion pour établir des recommandations sur le bâti

Porteur(s) de l'action : DEAL (service aménagement et construction durable)

Partenaire(s) associé(s) : ARS OI, ATMO Réunion, CAUE, ADEME, Région, Département, EPCI, Communes, Rectorat, Bailleurs Sociaux (ARMOS), DIECCTE, CAPEB, ADIL, Fondation Abbé Pierre, CAF, CIRE OI, CMAR, FRBTP, Compagnons bâtisseurs, CROAR Université (laboratoire Air et laboratoire bâtiment), bureaux de contrôle, bureaux d'études spécialisés dans la ventilation et la climatisation

Territoire concerné : La Réunion

Public(s) concerné(s) : collectivités et professionnels du bâtiment

Lien(s) avec le PNSE 3 : mettre en œuvre le plan de qualité de l'air intérieur (action n° 49)

Plans ou démarches existantes en lien avec la thématique : plan de la qualité de l'air intérieur (PQAI), Pôle département de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI)

Objectif et finalité

Objectif stratégique : caractériser et améliorer la qualité de l'air intérieur.

Objectifs transversaux :

- protéger la santé des nouvelles générations,
- agir sur les risques émergents, notamment ceux liés à l'utilisation de pesticides,
- promouvoir les dynamiques territoriales en partenariat avec les collectivités locales.

Objectif opérationnel : informer et former les différents publics sur la qualité de l'air intérieur

Contexte, État des lieux, Enjeux

L'environnement domestique, dans lequel nous vivons la majorité du temps, joue un rôle dans la modulation des affections respiratoires et notamment dans le déclenchement des crises d'asthmes. L'OMS estime que 44 % des causes de la survenue de l'asthme sont

environnementales, dont 33 % dues à la qualité de l'air intérieur et extérieur.

Les polluants de l'air intérieur sont d'origines diverses : émissions extérieures, activités humaines (matériaux de construction, mobiliers,

produits d'entretien ou de décoration, agents biologiques, etc.) et certains peuvent s'avérer cancérogènes.

À La Réunion, très peu d'études ont été menées pour connaître la qualité de l'air intérieur. Toutefois, la problématique de l'humidité et de moisissures dans les logements réunionnais n'est pas une découverte ; 45 % des écoles réunionnaises relèvent du risque moisissure selon leur document unique (source rectorat 2017).

Par ailleurs, dans les bâtiments en ventilation naturelle, l'impact de la qualité de l'air extérieur

(donc des polluants aux abords du bâtiment) est prépondérant mais peu connu. La problématique de QAI se retrouve aussi dans les bâtiments climatisés toute l'année, pour lesquels le bon fonctionnement et l'entretien du système de climatisation est primordial.

La récente étude de l'ANSES portant sur les moisissures dans le bâti dans les départements d'Outremer, met en évidence l'absence de données relatives aux moisissures dans l'habitat situé dans les DROM (nature et abondance des moisissures dans le bâti).

Dans notre région où la prévalence de l'asthme et des maladies respiratoires est importante, la mise en place d'une coordination de l'ensemble des acteurs de terrain afin de favoriser l'émergence d'actions communes et le partage d'informations sur la problématique de santé liée à la qualité de l'air intérieur est primordial.

Description de l'action

L'action consiste à créer un réseau technique chargé d'identifier et de caractériser les problématiques relatives à la qualité de l'air intérieur à La Réunion, ainsi que les solutions techniques et les bonnes pratiques sur le bâti à

mettre en œuvre à chaque phase de travaux (conception, utilisation, mesures correctives).

Les quatre problématiques identifiées seront abordées et priorisées : humidité et moisissures, polluants intérieurs, air extérieur, climatisation.

Calendrier et étapes de mise en œuvre

Durée de l'action : tout au long du PRSE3.

Étapes de mise en œuvre :

Action	Descriptif de l'action
1	Mettre en place un animateur de réseau et le financer (recherche des sources de financement)
2	Définir les membres du réseau QAI
3	Partager les connaissances sur la QAI dans les logements, les établissements scolaires et les bâtiments tertiaires (éléments de diagnostic, etc.)
4	Faire la synthèse des diagnostics pour en dégager des priorités d'actions
5	<i>Exemple : Élaborer une charte de recommandations</i>
6	<i>Exemple : Mettre en place des formations et diffuser de l'information</i>
7	<i>Exemple : Proposer des modifications de la réglementation (RTAADOM, RSD, ...)</i>
8	<i>Exemple : Lancer des études et des campagnes de mesures</i>

Moyens

Budget prévisionnel :

- Animation externalisée (2 jours/semaine) : 30 000 €/an.
- Autres besoins en fonction des actions proposées.

Financement : DEAL et ARS

Moyens humains	Moyens techniques
0,5 ETP pour l'animateur Un représentant de chaque acteur	Logistique de réunions

Indicateurs

Objectifs visés :

- Développer les connaissances des professionnels sur la qualité de l'air intérieur,
- Créer de la cohésion entre les acteurs,
- Faire circuler une information cohérente et partagée
- Coordonner les actions en faveur d'une meilleure qualité de l'air intérieur.

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions du réseau ✓ Nombre de participants ✓ Production d'une synthèse sur l'état des lieux de la qualité de l'air intérieur à La Réunion 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions proposées / en cours / réalisées suite au diagnostic ✓ Nombre de personnes informées et formées ✓ Evolution du nombre d'acteurs